



15ème législature

Question N° : 45001	De M. Jean-Luc Warsmann (UDI et Indépendants - Ardennes)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie, finances et relance		Ministère attributaire > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
Rubrique >banques et établissements financiers	Tête d'analyse >Frais bancaires	Analyse > Frais bancaires.
Question publiée au JO le : 29/03/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance, sur la charge très importante que représentent pour beaucoup des concitoyens les frais bancaires. Cette charge prend très rapidement des proportions démesurées lorsqu'une personne connaît une chute ou un différé de revenus, avec par exemple le refus de plusieurs prélèvements bancaires. Les mesures prises à ce jour n'apportent pas de solution satisfaisante à ces situations. Il souhaite donc connaître les intentions du Gouvernement en la matière.